



## LA LETTRE DU MAIRE

### Dans ce numéro :

Permanences	3
Finances	4
Etat civil	6
Législation	7
AS Mosnac-Champmillon	8
Sortie annuelle	9
Société de Fêtes et loisirs	10
Amicale des Chasseurs	13
Le mot de l'école	15
Parents d'élèves	16
Calendrier scolaire	17
Campus des Métiers	18
Contrôle Assainissement	18
Noël	19
Recensement	20
CALITOM	21

Chers amis,

Le bulletin municipal 2011 est arrivé. Avec un peu de retard, mais la commission « communication » se trouve réduite à deux membres. Il va falloir rapidement lui donner du renfort.

Comme d'habitude, ce bulletin vous a été distribué par un Conseiller Municipal proche de chez vous, qui plusieurs fois par an vous apporte l'information à domicile. Bien entendu, cette année encore des articles manquaient alors que ce journal aurait dû être déjà distribué.

Je sais que nous avons tous notre travail ou nos occupations, mais essayez de ne pas retarder ceux qui travaillent sur ce document et qui aimeraient respecter le délai que nous avons fixé.

Le but de cette lettre est de vous informer, ou de vous rappeler les points les plus importants survenus depuis l'an dernier, en essayant de ne rien oublier. La vie d'une municipalité ne se limite évidemment pas aux sujets abordés. Sachez que le quotidien de la gestion d'une commune est toujours plus compliqué. Je reste convaincu que les petites communes sont pénalisées par rapport aux plus importantes, qui bénéficient de structures leur permettant de faire face plus facilement. Le bénévolat des élus de petites communes n'est pas qu'un cliché, c'est une réalité indiscutable.

Le Conseil Municipal continue à se réunir au rythme fixé depuis 2001, soit tous les deux mois, en s'adaptant lorsque c'est nécessaire, pour une délibération urgente par exemple.

Je vais, comme d'habitude, reprendre quelques points qui me semblent plus importants, concernant notre commune.

\* Vous avez très certainement entendu parler du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale. Cette initiative nationale a pour but de réduire le nombre des syndicats intercommunaux divers, des communautés de communes, et à cette occasion de rattacher à un groupe les communes encore isolées. C'est le Préfet qui pilote cette action, avec le concours d'un comité créé à cet effet. La date limite prévue pour les décisions des Préfets est fixée au 31 décembre 2011.

Le projet diffusé par le Préfet n'a pas soulevé de mécontentement important dans notre secteur, car il est resté géographiquement cohérent et à taille raisonnable.

Si les propositions restent en l'état, pour ce qui nous concerne, la Communauté de Communes de la Région de Châteauneuf accueillerait cinq communes qui ne sont pas en communauté, soit Birac, Eraville, Malaville, Touzac et Viville. La Communauté et les cinq communes concernées ont délibéré favorablement.

\* Le projet de Voie Douce Val de Charente, dont il est question depuis déjà un certain temps, a évolué et devrait avancer. Sous l'égide du Conseil Général, il s'agit de continuer une liaison de promenade et de tourisme

à partir du tronçon existant déjà vers Angoulême, le long de la Charente jusqu'à la limite avec la Charente Maritime. Nos voisins Maritimes travaillent sur le même projet pour la partie du fleuve les concernant. Ce projet emprunterait autant que possible les voies déjà existantes en les interdisant ou en limitant fortement les véhicules motorisés. Les exploitants agricoles pourraient sous certaines conditions les utiliser, s'ils n'ont pas d'autres possibilités. Le parcours retenu depuis le pont de Sireuil jusqu'à Châteauneuf est situé rive gauche du fleuve. Notre commune est donc concernée sur toute sa longueur entre Sireuil et Châteauneuf. Le Conseil Général a souhaité que le projet soit déclaré d'intérêt public, pour permettre l'expropriation éventuelle.

Nous sommes tout à fait ouverts à ce projet, mais il faudra étudier et résoudre d'inévitables problèmes, par exemple l'ouverture aux exploitants agricoles n'ayant pas d'autre possibilité pour se rendre sur leurs parcelles, et la limitation de la circulation motorisée.

\* L'administration, en l'occurrence le SDIS, met de plus en plus la pression sur les Maires qui ont l'obligation (encore une) de mettre en place des moyens suffisants pour la lutte contre les incendies. Dans notre commune, une seule bouche à incendie (celle du Bourg) a un débit suffisant. C'est tout à fait normal, car elle est installée sur une canalisation importante qui alimente d'autres communes derrière nous. Ce n'est pas le cas des autres. Les Syndicats d'alimentation en eau potable ne sont pas responsables de la lutte contre les incendies et n'ont donc pas de solution à apporter. Déjà quelques communes ont mis en place quelques installations spécifiques.

Pour nous, le besoin d'un viticulteur qui va se trouver dans l'obligation à titre personnel de réaliser une structure équivalente, nous a amenés à prévoir une réalisation en commun, ce qui est tout à fait légal et accepté. Il faudra seulement une convention passée entre les deux parties.

C'est quand même un exemple, parmi d'autres, démontrant que petit à petit on met à la charge des communes des dépenses nouvelles, sans contrepartie.

\* Le recensement de la population va nous concerner en janvier/février 2012. Ce sera pour nous le deuxième recensement (nouvelle formule). Il faudra ensuite quelques mois pour connaître les résultats officiels. Nous pourrions peut-être dépasser les 500 habitants, ce qui aurait quelques conséquences pour la commune. Vous trouverez plus loin une information complète sur les modalités de ce recensement.

\* Le projet d'une construction d'une salle polyvalente a démarré. Il ne s'agit pour le moment que d'une étude de faisabilité (dite étude de diagnostic). Il s'agit dans un premier temps de voir ce que nous pouvons et devons faire pour avoir un outil utile à tous et dimensionné raisonnablement. La commission mise sur pied, puis le Conseil, vont avoir du travail.

\* Je me dois de vous donner une information concernant le Conseil Municipal. Début septembre, j'ai reçu un courrier d'André Buray, Conseiller Municipal, m'informant de sa décision de démissionner de ses fonctions, ainsi que du travail qu'il assurait pour notre site internet et la mise en forme du bulletin municipal, concernant également la Mosnacotoise. Nous devons respecter sa décision, mais nous la regrettons. Je le lui ai dit.

Bien entendu, les autorités de tutelle ont été informées. Cette démission n'a aucune incidence sur le fonctionnement du Conseil Municipal, car la loi prévoit que pour un Conseil de 11 membres, il faut au moins 4 démissions pour provoquer une élection complémentaire.

Je ne saurais terminer mon propos sans vous inviter, tous, à vous impliquer, comme vous le pouvez, peu ou beaucoup, dans la vie communale. Vous savez que la collectivité, les associations (existantes ou à créer) ont besoin de vous. Chacune, chacun d'entre nous PEUT FAIRE QUELQUE CHOSE.

Alors, n'hésitez pas à proposer votre aide, si minime soit elle.

Notre commune est riche d'individualités qui, rassemblées, peuvent faire beaucoup pour le petit coin de Charente qui est le nôtre et qu'un grand nombre de visiteurs nous envie. Alors, n'hésitez pas à pousser la porte de la mairie, d'une association. Vous serez toujours le bienvenu.

Bien cordialement à tous.

André BERNIER

## PERMANENCES

Téléphone : 05 45 62 53 86

Fax : 05 45 97 16 38

Adres- MAIRIE : se email : [mairie.mosnac @ wanadoo.fr](mailto:mairie.mosnac@wanadoo.fr)

Le mercredi soir, une permanence est assurée par un adjoint de 17 h à 19 h.

<b>HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE</b>	<b>LUNDI</b>	<b>13 h30 à 17 h</b>
	<b>MERCREDI</b>	<b>17 h à 19 h</b>
	<b>VENREDI</b>	<b>13 h30 à 17 h</b>

### PERMANENCES ADMINISTRATIVES :

<b>Médiathèque intercommunale</b> 18 rue du Général de Gaule 16120 CHATEAUNEUF  Tél. 05 45 97 16 20	Mardi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
	Mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
	Samedi de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h.
<b>PAEJ16</b> Point Accueil Ecoute Jeunes : des questions ? Envie de se poser ?  Pour les jeunes de 13 à 25 ans et leur entou- rage.	Place du 8 mai, Locaux AILAN, Pour tous renseignements Sophie Demonteil au 05 45 37 07 30 Jeudis de 16 h 30 à 20 h 30

<b>Atelier Mémoire</b>	Salle Vidéo, rue Monis
2 <sup>ème</sup> et 4 <sup>ème</sup> mardi de 14 h à 16 h	

<b>Mutuelle 403</b>	Salle Vidéo, rue Monis
1 <sup>er</sup> mardi du mois, de 9 h30 à 11 h30	

<b>CPAM</b>	Mairie de châteauneuf, 1 <sup>er</sup> étage
Mercredi de 9 h à 12 h et 13 h30 à 15 h30	

<b>CAF</b>	Centre médico-social, place de la Chaume à Chauvin
Le mercredi de 9h30 à 12 h	

<b>Croix Rouge</b>	Place du 8 mai, Chateauneuf
Permanence le 1 <sup>er</sup> et 3 <sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 15 h à 17 h	

<b>Mission locale</b> Insertion professionnelle - sociale - jeunes de 16 à 25 ans, non scolarisés.	Local à côté de l'ancien marché, à Chateauneuf, Siège social : Cognac 05 45 83 97 00
Sur rendez-vous, Jeudi matin	

<b>Permanence Conseil Général</b>	Centre médico-social, place de la Chaume à Chauvin
Le mercredi de 14 h à 17 h, permanence tenue par Melle Salles Frédérique	

SECTION DE FONCTIONNEMENT		SECTION D'INVESTISSEMENT	
<i>Libellés</i>	<i>Montants</i>	<i>Libellés</i>	<i>Montant</i>
<b><u>Dépenses de l'exercice</u></b>	<b><u>311 112,55 €</u></b>	<b><u>Dépenses de l'exercice</u></b>	<b><u>207 648,40 €</u></b>
-Charges caractère général	63 900,00 €	-Charges d'équipement	117 611,43 €
-Charges de personnel et frais assimilés	73 944,00 €	-Remboursement emprunts	14717,00 €
-Atténuations de produits	21 158,00 €	-Dépenses imprévues	15 000,00 €
-Autres charges gestion courante	38 388,00 €	-Solde d'exécution reporté	60 319,97 €
-Charges financières	8 910,00 €		
-Amortissements	1 338,00 €		
-Dépenses imprévues	12 061,55 €		
-Virement à la section d'investissement	91 413,00 €		
<b><u>Recettes de l'exercice</u></b>	<b><u>311 112,55 €</u></b>	<b><u>Recettes de l'exercice</u></b>	<b><u>207 648,40 €</u></b>
-Produits des services	4 040,00 €	-Dotations	74 274,40 €
-Impôts et taxes	135 248,00 €	- Subventions d'Investissement	40 623,00 €
-Dotations, Participations	94 555,00 €	-Amortissements	1 338,00 €
-Autres produits de gestion courante	7 430,00 €	-Virement de la section de Fonctionnement	94 413,00 €
-Produits exceptionnels	460,00 €		
-Atténuation charges	3 900,00 €		
-Résultat reporté	65 479,55 €		

## DETAIL DES SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS VERSEES EN 2011:

Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS)	12746,44 €
SDEG (Entretien Eclairage Public)	312,80 €
SDITEC	150,00 €
SILFA (Fléaux Atmosphériques)	330,70 €
SPA	263,20 €
Chambres des Métiers	158,26€
Société des Fêtes et Loisirs	1500,00 €
Société de Chasse	550,00 €
AS Mosnac/Champmillon	700,00 €
CPE Parents d'élèves Mosnac/St Simeux	120,00 €
AILAN	1500,00 €
ADMR	145,00 €
Donneurs de Sang	70,00 €
Lutte contre de cancer	35,00 €
Croix Rouge	55,00 €
Ennemis des cultures	40,00 €
Non Affectées	2425,00 €

## DECLARATION DE RECOLTE DE VIN 2010 :

<b>-Superficie totale en production :</b>	<b>147 ha 24 a 66ca</b>
- Blanc Cognac	121 ha 74 a 01 ca
- Pineau	00 ha 07 a 06 ca
- Vin de pays	01 ha 26 a 94 ca
- Autres	24 ha 16 a 65 ca
-Quantité de vin blanc Cognac	12603 HL 30
- Quantité vin Pineau	6 HL 00
-Quantité de vin de pays	77 HL 00
-Quantité autres débouchés	3571 HL 80
<b>-Quantité totale</b>	<b>16257 HL 50</b>
<b>-Nombre de déclarations</b>	<b>09</b>
<b>-Rendement à l'hectare</b>	<b>110 hl 40/ha</b>
<b>-Degré moyen</b>	<b>10,1°</b>

*Naissances :*

- GRENTE Vanessa, née le 31 décembre 2010 à Saint-Michel
- PASQUET Elizabeth, née le 05 juillet 2011 à Cognac
- LABERCHE Jeanne, née le 16 août 2011 à Saint-Michel

*Mariages :*

- GAROT Mickaël et PETIT Emmanuelle, le 18 juin n2011

*Décès :*

- AUGIZEAU Paulette, décédée le 16 novembre 2010
- MARTIN Gil, décédé le 17 décembre 2010
- HONORE Hélène, décédée le 11 janvier 2011
- COUTURIER René, décédé le 05 août 2011

### INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens qui auront 18 ans avant le 29 février 2012 ainsi que les nouveaux habitants de la commune pourront venir à la mairie se faire inscrire sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Au-delà de cette date, leur inscription sera prise en compte pour l'année 2013. Se présenter à la mairie avec son livret de famille ou sa carte d'identité.

### DELIVRANCE DES PASSEPORTS BIOMETRIQUES EN CHARENTE

Le passeport biométrique est un document d'identité et de voyage hautement sécurisé incluant un composant électronique où sont enregistrés l'état-civil, la photo et deux empreintes digitales numérisées du titulaire.

A compter du 23 juin 2009, seules les mairies des communes suivantes sont habilitées à recevoir les demandes de passeports :

#### **Arrondissement d'Angoulême :**

- . La Couronne
- . Gond-Pontouvre
- . Montbron
- . Montmoreau St Cybard
- . La Rochefoucauld
- . Soyaux

#### **Arrondissement de Cognac :**

- . Cognac
- . Barbezieux
- . Châteauneuf
- . Segonzac
- . Rouillac

#### **Arrondissement de Confolens**

- . Confolens
- . Chabanais
- . Chasseneuil
- . Mansle
- . Ruffec

Les demandeurs, quel que soit leur domicile (même hors département) peuvent se présenter indifféremment dans l'une ou l'autre de ces communes. Le passeport est remis dans la commune de dépôt de la demande.

Le passeport biométrique, si la photographie d'identité est prise en mairie, coûte :

- 89 euros
- 45 euros pour les mineurs de 15 ans et plus
- 20 euros pour les mineurs de moins de 15 ans

Si l'utilisateur fournit des photographies, le coût du passeport est diminué d'un euro.

Les documents à produire restent les mêmes (extrait naissance, justificatif domicile, ancien passeport si il y a, 2 photos)



## AS MOSNAC/CHAMPMILLON

Résultat moyen pour cette saison 2010/2011 pour notre équipe qui a évolué en 4ème division avec 18 licenciés.

Nous devons un grand merci à notre sponsor CPCE, Messieurs Thierry BERTRAND et Thierry METTENDORF de MOSNAC pour avoir offert un jeu de survêtements au club.

Endeuillé par le départ brutal d'un dirigeant, le repas de fin de saison a été annulé.

Pour la saison 2011/2012, le bureau a été reconduit, avec l'arrivée de quelques nouveaux membres, lors de l'Assemblée Générale du 17 juin 2011 et la saison repart sans aucune démission.

Comme prévu pour cette saison, les matchs aller ont lieu sur le terrain de Champmillon et les matchs retour sur celui de Mosnac.

**Tous les matchs de coupe auront lieu sur le terrain de Mosnac, mais les dates ne sont pas encore connues.**

### Dates des matchs

A CHAMPMILLON	A MOSNAC
<b>25 Septembre 2011</b> à 15 heures	<b>19 janvier 2012</b> à 15 heures
<b>16 Octobre 2011</b> à 15 heures	<b>19 Février 2012</b> à 15 heures
<b>30 Octobre 2011</b> à 15 heures	<b>18 Mars 2012</b> à 15 heures
<b>27 Novembre 2011</b> à 15 heures	<b>1er Avril 2012</b> à 15 heures
<b>11 Décembre 2011</b> à 15 heures	<b>15 Avril 2012</b> à 15 heures
	<b>13 Mai 2012</b> à 15 heures

### Dates des festivités :

Le 1er octobre 2011 a eu lieu le Méchoui

Le 3 décembre 2011, ce sera la choucroute.

Pour les deux repas du premier semestre 2012, les dates ne sont pas encore arrêtées.



AS Mosnac/Champmillon 2011/2012



**SORTIE ANNUELLE ORGANISEE PAR**  
**L'AS MOSNAC ET LE COMITE DES FETES**  
**AU CARROUSEL DE SAUMUR (49)**  
**LE SAMEDI 23 JUILLET 2011**

Samedi 23 Juillet, nous avons pris la direction de Saumur, mais puisque le spectacle n'a lieu qu'à partir de 14 h 45, nous sommes passés par le village troglodyte de Rochemenier où nous avons visité deux anciennes fermes taillées dans la roche, abritant plusieurs centaines d'outils, meubles anciens, d'une basse-cour et d'une chapelle souterraine. Visite au cours de laquelle nous avons pu écouter de très intéressants commentaires.

Après le déjeuner, toujours aussi apprécié, au restaurant « La Douceur Angevine » à Louresse, nous avons pris la route de la Carrière de Chardonnet où se déroule le Carrousel de Saumur (uniquement deux jours par an).

C'est une démonstration équestre de grande qualité avec 250 intervenants, 30 véhicules militaires, 40 blindés anciens, 80 chevaux.

Nous avons assisté dans le grand manège au travail des écuyers du Cadre Noir et avons pu admirer tous les tableaux équestres et motos de l'école de cavalerie sans oublier les sauts très précis des parachutistes.

C'est après le pique-nique que nous nous sommes quittés très tard mais tous émerveillés par ce spectacle inoubliable.



*Un carrousel exemplaire*

## SOCIETE DES FETES ET LOISIRS

Malgré l'appel lancé l'année dernière, la Société des Fêtes et Loisirs n'a pas suscité d'intérêt de la part des habitants de la commune. L'équipe reste toujours réduite et nous le regrettons beaucoup pour l'animation de la commune.

Grâce à l'importante implication, tout au long de l'année, d'habitants de Saint-Simeux, de Châteauneuf et des membres du Jogging Club Leroy Somer nous avons pu organiser "La Mosnacotoise Trail du vignoble Cognaçais". Malgré toute cette bonne volonté, l'organisation a rencontré des difficultés engendrant des anomalies.

Pour qu'une animation dure dans le temps il faut que les membres de l'association qui la gère et qui s'impliquent soit principalement des habitants de la commune.

Depuis 1996, 1<sup>ère</sup> édition des "Foulées Mosnacaises" la course pédestre sur Mosnac a permis de très belles rencontres et le week-end des 12 et 13 mai 2012 ne peut être que la fin de cette belle aventure.

## LA MOSNACOTOISE TRAIL DU VIGNOBLE COGNACAIS

**15 MAI 2011**

Tous les ingrédients étaient réunis pour cette 8<sup>ème</sup> édition, météo clémente, circuits en sens inverse, cadeaux et récompenses sportives en produits régionaux et surtout à l'arrivée 562 coureurs, 300 randonneurs et 220 enfants.

A l'arrivée chacun commente ses sensations, pour les fidèles le nouveau sens des circuits est plébiscité bien que la sécheresse ait rendu les monotraces en terre recouvertes de feuilles sèches, très glissantes.

Sur des circuits en majorité différents, les marcheurs à allure libre ont également profité de la diversité des circuits. Un bon groupe a approfondi ses connaissances sur la faune, la flore, un ancien four à pain et les pêcheries en interrogeant les 3 guides.

A partir de 11H c'est au tour des enfants. Tout d'abord les plus petits font et refont le circuit ludique tracé sur le stade. Pour les participants du 1 et 2 km le terrain de jeu sera les vignes et les bois. Tous repartiront avec médailles, diplômes et cadeaux.

Demi-barriques en guise de podium, de

nombreuses bouteilles en récompenses en dégustant l'apéritif local avant de partager avec les bénévoles le plateau-repas.

Les participants des 2 bus de Vendée, la grosse délégation de Saint-Palais sur Mer, les groupes de la Seine-Maritime, du Morbihan, et de la Gironde ont beaucoup aimé la variété et le dénivelé des circuits, la beauté de notre région, le barbecue de l'arrivée, les produits régionaux en cadeaux et récompenses sportives, la gentillesse et disponibilité des bénévoles sur les circuits et au stade le tout dans un esprit convivial.

Les enfants du regroupement scolaire sont de plus en plus nombreux à venir participer à cette activité sportive gratuite et nous nous en réjouissons.

Avec près de 1 100 participants, parents et grands-parents venus accompagner les enfants, les 140 bénévoles, il y avait foule dans les rues de la commune.

Un très grand merci à tous les bénévoles, les propriétaires qui nous suivent depuis plusieurs années, sans eux rien n'aurait été possible.



*Courir au milieu des vignes*





*La valeur n'attend pas le nombre des années*



*L'attente avant la remise des récompenses*



*Les enfants sur le podium*

**AMICALE DES PROPRIETAIRES DE LA CHASSE DE MOSNAC  
(APCM)**

**CAMPAGNE 2010/2011**

Le samedi 30 juillet 2011 se réunissaient pour leur assemblée générale les chasseurs de l'APCM. Sur les 26 cartes de chasseurs, 19 étaient présents.

Etait aussi présent Monsieur Joël TOFFAN, responsable du groupement des communes de Birac, Châteauneuf, Mosnac et des chasses privées de Andreaux, de Font Froide, de la Forêt de Chardin et du Grand Maine pour les battues de sangliers et de chevreuils avec les responsables de chaque commune. Il centralise les demandes de bracelets nécessaires (pour la commune de Mosnac : 4 bracelets de chevreuils) et connaissant bien les territoires, il organise avec les responsables communaux le déroulement des battues. Cette manière de faire permet de mieux encadrer avec un nombre suffisant de fusils les parcelles chassées et ainsi d'améliorer les résultats de prélèvement. Si le nombre de sangliers est en nette diminution celui des chevreuils est stable.

La chasse au renard est autorisée pendant ces battues mais nous avons deux battues administratives organisées par M. Bureau, lieutenant de l'ouvèterie, qui nous ont permis de tuer 4 renards l'an passé ; malheureusement il en reste encore car il y a de nombreux terriers en limite de communes.

Monsieur Rivière remercie les chasseurs pour leur discipline et leur convivialité pendant ces battues et pendant les chasses au petit gibier puis il donne la parole à M. Marcel Dumas, trésorier, qui présente les comptes en léger excédent. Les comptes sont alors approuvés à l'unanimité.

Ensuite, il a été procédé à l'élection d'un nouveau bureau pour 3 ans sachant que M. Gilbert Petit, secrétaire, désire se retirer pour raisons familiales.

Monsieur Jean Noël Rivière est réélu président à main levée ; puis sont élus :

-Vice Président : M. Claude Poireau

-Secrétaire : M. Romain Thomas

-Trésorier : M. Marcel Dumas

-Membres : Joël Guérin, Jean-Marc Lalloyer, Régis Poireau, Robert Beauvais, M.Sionneau

Monsieur Rivière informe les chasseurs qu'à la suite de la démission de M. Malmanche de son poste de garde-chasse, c'est M. Jean Marie Pelletier de Châteauneuf qui prendra ce poste, ayant passé avec succès les tests de formation et de capacité.

Enfin, Monsieur le Président rappelle les états de service de M. Gilbert Petit : 24 ans de président de la chasse de Saint-Simeux, puis 29 ans comme secrétaire de l'APCM, service qu'il a toujours assuré avec diplomatie et ponctualité.

Aussi, sur présentation de son dossier à la Fédération Départementale des Chasseurs de la Charente, son Président M. Dominique Martinaud, lui a décerné la médaille d'Or et a chargé M. Rivière de lui remettre lors de cette Assemblée Générale.

Tous les chasseurs présents l'ont félicité et ont fait honneur au verre de l'amitié qui a suivi.

Jean-Noël RIVIERE



*de gauche à droite : Claude Poireau, Marcel Dumas, Jean-Noël Rivière, le récipiendaire Gilbert Petit et le nouveau secrétaire Romain Thomas*



### UNE RENTREE PLEINE DE PROJETS

Le marronnier tapisse la cour de l'école, les feuilles jaunissent, la rentrée est déjà loin derrière nous.... 35 élèves animent la cour cette année, 19 en CE1-CE2 et 15 en CM1-CM2.

Tandis que les CM mettent le cap tous les mardis sur le plan d'eau de Saint Yrieix, les CE préparent leurs « petites escapades », titre de leur film présenté dans le cadre d'Ecole et Cinéma.



*Les apprentis navigateurs*



*Les élèves 2011/2012*

Les bancs de l'école c'est aussi des maths (comptage des marrons tombés !), de la science (observation le pigeon et sa portée), du français (commentaires des articles du journal « mon quotidien »), etc.

Un projet nous réunira tous en avril à l'île d'Oléron, les 3 classes partageront quelques jours ensemble....en attendant tous à nos cahiers !

Les élèves et leurs maîtresses



## PARENTS D'ÉLÈVES MOSNAC-SAINT SIMEUX

Pour cette année scolaire 2011/2012, nous revoilà avec vous pour accompagner les projets des enseignantes et organiser des rencontres entre parents et enfants de nos écoles de Mosnac et Saint Simeux.

Nos projets sont encore multiples et nous sommes fiers de vous les proposer.

Après le ramassage de ferraille, la vente de chocolats, le loto des écoles et la brocante en 2010/2011, cette année nous vous avons programmé une 5<sup>ème</sup> randonnée d'orientation (qui a eu lieu en octobre, une réussite !), la vente de chocolats de Noël, le loto des écoles le samedi 5 février 2012 et le ramassage de ferraille en juin 2012

Nous espérons une participation et un bilan aussi positif que l'année passée, grâce notamment à la participation dynamique des parents d'élèves dont certains nous ont rejoint dès le début de cette nouvelle année, mais également grâce à vous habitants de Mosnac et Saint Simeux qui répondent à nos invitations et nous accueillent lors de nos passages à vos domiciles.

Toutes ces actions, nous les organisons afin de favoriser le bon déroulement de la vie

scolaire, pour soutenir l'action des enseignantes et pour organiser des animations conviviales.

Nous comptons cette année encore sur votre générosité, votre disponibilité, votre présence et nous vous adressons tous nos remerciements

Notre bureau cette année est composé de :  
Présidente : Christine AUGER-LAURENT ;  
Vice présidente : Véronique CHARRIER ;  
Trésorière : Sonia LÉBOUCHARD ;  
Trésorière adjointe : Céline ROUACH ;  
Secrétaire : Gaëlle CHAUVÉAU ;  
Secrétaire adjointe : Guylaine MONERAT.

La réussite de nos manifestations, c'est votre participation

Venez nombreux ! A bientôt

votre générosité lors de notre collecte de lots pour le loto et de ferraille et par votre présence à nos

La Présidente

Christine AUGER-LAURENT





## CALENDRIER SCOLAIRE 2011-2012

<b>Rentrée scolaire des élèves</b>	<b>Lundi 05 Septembre 2011</b>
<b>Vacances de la TOUSSAINT</b>	<b>Du Samedi 22 Octobre 2011 au Mercredi 02 Novembre 2011 au matin</b>
<b>Vacances de NOEL</b>	<b>Du Samedi 17 Décembre 2011 au Mardi 03 Janvier 2012 au matin</b>
<b>Vacances d'HIVER</b>	<b>Du Samedi 25 Février 2012 au Lundi 12 Mars 2012 au matin</b>
<b>Vacances de PRINTEMPS</b>	<b>Du Samedi 21 Avril 2012 au Lundi 07 Mai 2012 au matin</b>
<b>Vacances d'ETE</b>	<b>Du Jeudi 05 Juillet 2012 au Mardi 04 Septembre 2012 au matin</b>

Pont de l'Ascension : les cours du **vendredi 18 mai 2012** sont avancés au **mercredi 02 novembre 2011**.

### CHAMBRE DES METIERS ET DE L'ARTISANAT DE LA CHARENTE

#### **L'APPRENTISSAGE : un métier, un salaire, un avenir**

Les Campus des métiers de la Charente vous proposent diverses formations par apprentissage (CAP, BP, Bac Pro, Cema) dans les secteurs du bâtiment (Gros-œuvre, second-œuvre, bois, énergies et métallerie) et des services (mécanique, vente, coiffure, cuisine, restaurant, petite-enfance et tonnellerie).

Signer un contrat d'apprentissage, c'est s'engager avec une entreprise d'accueil et un centre de formation pour préparer un métier en étant rémunéré (entre 25 et 80 % du SMIC selon l'âge et le secteur).

Vous avez entre 16 et 26 ans, n'hésitez pas à prendre contact avec eux, des places sont encore disponibles.

Campus des Métiers de Barbezieux, avenue de Vignola, 16300 Barbezieux.

Tél : 05.45.78.35.48

Campus des Métiers de Chasseneuil, 132 Bld de la République, 16260 Chasseneuil/Bonnieure

Tél : 05.45.39.50.33

Campus des Métiers de Cognac, rue du repos, 16100 Cognac

Tél : 05.45.82.40.31

## CONTRÔLE ASSAINISSEMENT

Vous savez certainement que le contrôle des installations d'assainissement est obligatoire. Dans notre commune, c'est le SMAEPA de Châteauneuf qui exerce cette compétence.

Dans chaque commune, ce contrôle a été fait chez tous les habitants se trouvant dans un secteur non prévu en collectif. Je rappelle que pour notre commune les secteurs qui devaient être équipés en collectif sont Le Bourg et La Voûte.

Ce qui paraissait acquis voici quelques années n'est plus du tout certain aujourd'hui, en raison du changement de la politique des Agences de l'Eau, qui pour le moment ne financent plus les travaux. À ce jour, personne ne peut dire si ce qui était prévu sera un jour réalisé.

C'est pourquoi les secteurs non contrôlés pour les raisons expliquées plus haut, le sont à leur tour. Plusieurs communes ont déjà été contrôlées. Notre tour est prévu pour mars 2012. J'informe donc les habitants du Bourg et de La Voûte qu'ils vont être visités à leur tour (j'en fais partie), comme l'on été les habitants des autres secteurs.

Soyez accueillants vis-à-vis de la technicienne assainissement de SMAEPA, qui fait un travail demandé par la loi.



### NOEL 2010

Cette année encore le Père Noël est passé par Mosnac. Organisé par la commune, l'arbre de Noël a réuni de très nombreux enfants et parents autour du sapin traditionnel.

Comme l'a rappelé André Bernier, le maire, il ne s'agit pas de l'arbre de Noël des écoles, mais de l'arbre de Noël de la commune qui de ce fait remet un cadeau à tous les enfants de 0 à 11 ans résidants Mosnac.

Cette année, le record a été battu puisque 72 enfants ont pu bénéficier de cette petite manifestation.

Le décor était une nouvelle fois préparée par Paulette Patarin dont nous avons pu apprécier une fois encore tout le talent et que nous remercions chaleureusement.

La soirée s'est achevée comme d'habitude autour du goûter apprécié des enfants et du « punch » apprécié des parents.



*Remise des cadeaux aux enfants*

### **Le recensement de la population**

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler que le dernier recensement général de la population (pour l'ensemble du pays en même temps) remonte à 1999. Depuis, le recensement est fait chaque année dans environ 1/5<sup>e</sup> des communes de France, puisque la totalité s'étale sur une période de 5 ans.

Notre commune fait partie du groupe qui sera recensé début 2012. Ce sera donc le deuxième recensement que nous connaissons selon la nouvelle formule.

Rien n'a été changé par rapport à ce que nous avons connu en 2007. Chaque commune doit désigner, par arrêté du maire, un ou plusieurs coordonnateurs communaux et un ou plusieurs agents recenseurs. Pour nous, une personne à chaque fonction est suffisante.

La coordonnatrice communale est Madame Jacqueline Charlet, conseillère municipale. L'agent recenseur sera Madame Brigitte Benoiton, qui a déjà effectué le dernier recensement et que toutes les personnes présentes en 2007 connaissent. L'INSEE désigne une personne référent, qui pendant la préparation et le déroulement du recensement sera l'interlocuteur et accompagnateur de la mairie et des deux personnes désignées ci-dessus, qui supporteront l'essentiel de la responsabilité de ce travail.

Nous aurons, et vous aurez tous, des documents d'information pour que tout se déroule au mieux.

Je rappelle que le recensement est obligatoire et que personne ne peut s'y dérober. Il n'a d'ailleurs comme but que de connaître la population d'un territoire, et au-delà du Pays. Il ne porte en aucun cas sur la vie privée de chacun de nous.

L'opération se déroulera du 19 janvier au 18 février 2012. L'agent recenseur sera muni d'une carte officielle légitimant sa démarche auprès de chacun de vous. Je vous demande de lui réserver le meilleur accueil pour faciliter son travail. Il est essentiel que cette opération se déroule dans une bonne ambiance. La mairie sera à votre écoute en cas de besoin.

## **Ramassage des ordures ménagères :**

**Tous les mercredis matin.**

( mettre la veille dans des poubelles avec couvercles pour éviter qu'elles soient dispersées dans la nuit ).

## **Tri sélectif des déchets :**

La collecte du tri sélectif a lieu le

**vendredi matin tous les quinze jours, les semaines paires,**

les poches jaunes doivent être sorties la veille du ramassage, soit le jeudi soir.  
Elle concerne les bouteilles plastiques, boîtes métalliques, briques alimentaires, cartonnettes, journaux, magazines et prospectus.

La mise en place de cette collecte sélective permet le développement du recyclage.  
Les poches jaunes sont à votre disposition en mairie.

## **Ramassage du verre :**

Tri du verre vous allez être emballés !

Vous triez votre verre... Vous participez alors facilement et activement à la protection de l'Environnement en favorisant son recyclage (économie de matières premières, réduction de déchets à éliminer...)

Les conteneurs à verre mis à votre disposition sur Mosnac sont situés :  
route de St-Simeux, sur le bord de la CD 422  
à la Voûte  
à la salle des Associations, Stade de Foot

**Ces lieux sont aussi les vôtres, merci de les laisser propres.**

**Pour cela ne déposer rien au pied des conteneurs (ni verre, ni déchets).**

## **Déchetterie de Châteauneuf :**

Tous les jours de 9 H à 12 H et de 14 H à 18 H.  
Fermée le jeudi et dimanche et le mardi matin.

Vous pouvez y porter les ferrailles et métaux, le verre, les remblais et gravats, les déchets végétaux, les papiers et cartons, les huiles usagées, les batteries, les déchets ménagers spéciaux, tout venant et textiles

# VENDREDI semaines paires

## COLLECTE SÉLECTIVE 2012

CE CALENDRIER TIEN COMPTE DU REPORT DES JOURS FÉRIÉS

JANV. 12	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT.	OCT.	NOV.	DÉC.	JANV. 13	
D 1 FÉRIÉ	M 1	J 1	D 1	M 1 FÉRIÉ	V 1	D 1	M 1	S 1	L 1	40 J 1 FÉRIÉ	S 1	M 1 FÉRIÉ	
L 2	J 2	V 2	L 2	M 2	S 2	L 2	J 2	D 2	M 2	V 2	D 2	M 2	
M 3	V 3	S 3	M 3	J 3	D 3	M 3	V 3	L 3	M 3	S 3	L 3	49 J 3	
M 4	S 4	D 4	M 4	V 4	L 4	M 4	S 4	M 4	J 4	D 4	M 4	V 4	
J 5	D 5	L 5	J 5	S 5	M 5	J 5	D 5	M 5	V 5	L 5	M 5	S 5	
V 6	L 6	M 6	V 6	D 6	M 6	V 6	L 6	32 J 6	S 6	M 6	J 6	D 6	
S 7	M 7	S 7	S 7	L 7	J 7	S 7	M 7	V 7	D 7	M 7	V 7	L 7	02
D 8	M 8	J 8	D 8	M 8 FÉRIÉ	V 8	D 8	M 8	S 8	L 8	41 J 8	S 8	M 8	
L 9	J 9	V 9	L 9 FÉRIÉ	M 9	S 9	L 9	J 9	D 9	M 9	V 9	D 9	M 9	
M 10	V 10	S 10	M 10	J 10	D 10	M 10	V 10	L 10	M 10	S 10	L 10	50 J 10	
M 11	S 11	D 11	M 11	V 11	L 11	M 11	S 11	M 11	J 11	D 11 FÉRIÉ	M 11	V 11	
J 12	D 12	L 12	J 12	S 12	M 12	J 12	D 12	M 12	V 12	L 12	46 J 12	S 12	
V 13	L 13	M 13	V 13	D 13	M 13	V 13	L 13	33 J 13	S 13	M 13	J 13	D 13	
S 14	M 14	M 14	S 14	L 14	J 14	S 14 FÉRIÉ	M 14	V 14	D 14	M 14	V 14	L 14	03
D 15	M 15	J 15	D 15	M 15	V 15	D 15	M 15 FÉRIÉ	S 15	L 15	42 J 15	S 15	M 15	
L 16	J 16	V 16	L 16	M 16	S 16	L 16	J 16	D 16	M 16	V 16	D 16	M 16	
M 17	V 17	S 17	M 17	J 17 FÉRIÉ	D 17	M 17	V 17	L 17	M 17	S 17	L 17	51 J 17	
M 18	S 18	D 18	M 18	V 18	L 18	M 18	S 18	M 18	J 18	D 18	M 18	V 18	
J 19	D 19	L 19	J 19	S 19	M 19	J 19	D 19	M 19	V 19	L 19	47 J 19	S 19	
V 20	L 20	M 20	V 20	D 20	M 20	V 20	L 20	34 J 20	S 20	M 20	J 20	D 20	
S 21	M 21	M 21	S 21	L 21	J 21	S 21	M 21	V 21	D 21	M 21	V 21	L 21	04
D 22	M 22	J 22	D 22	M 22	V 22	D 22	M 22	S 22	L 22	43 J 22	S 22	M 22	
L 23	J 23	V 23	L 23	M 23	S 23	L 23	J 23	D 23	M 23	V 23	D 23	M 23	
M 24	V 24	S 24	M 24	J 24	D 24	M 24	V 24	L 24	M 24	S 24	L 24	52 J 24	
M 25	S 25	D 25	M 25	V 25	L 25	M 25	S 25	M 25	J 25	D 25	M 25 FÉRIÉ	V 25	
J 26	D 26	L 26	J 26	S 26	M 26	J 26	D 26	M 26	V 26	L 26	48 J 26	S 26	
V 27	L 27	M 27	V 27	D 27	M 27	V 27	L 27	35 J 27	S 27	M 27	J 27	D 27	
S 28	M 28	M 28	S 28	L 28 FÉRIÉ	J 28	S 28	M 28	V 28	D 28	M 28	V 28	L 28	05
D 29	M 29	J 29	D 29	M 29	V 29	D 29	M 29	S 29	L 29	44 J 29	S 29	M 29	
L 30	J 30	V 30	L 30	M 30	S 30	L 30	J 30	D 30	M 30	V 30	D 30	M 30	
M 31	S 31	S 31	M 31	J 31	M 31	M 31	V 31	M 31	M 31	M 31	L 31	01 J 31	



*En cas d'anomalie sur un de ces contacts merci de nous prévenir dans les meilleurs délais.*

### Urgences

<b>SAMU</b>	<b>15 ou 112</b>
<b>POMPIERS</b>	<b>18</b>

### **Rappel :**

**Les numéros d'urgences ne doivent être utilisés qu'en cas d'absolue nécessité.**

### Médecins et Pharmaciens à Châteauneuf

<b>Groupe médical : Dr Bouchet - Cognolato - Galéa - Riviere</b> <i>Boulevard de Pelisse</i>	<b>05 45 66 28 28</b>
<b>Cabinet médical : Dr Levesque - Jammet</b> <i>14 Rue du Temple</i>	<b>05 45 66 60 60</b>
<b>Pharmacie Gonet</b> <i>Place de la Liberté</i>	<b>05 45 97 00 70</b>
<b>Pharmacie Dumur</b> <i>14 Rue A.Briand</i>	<b>05 45 97 00 20</b>
<b>Pharmacie Betz</b> <i>2 Rue du Général De Gaulle</i>	<b>05 45 66 23 02</b>

### Infirmiers à Châteauneuf

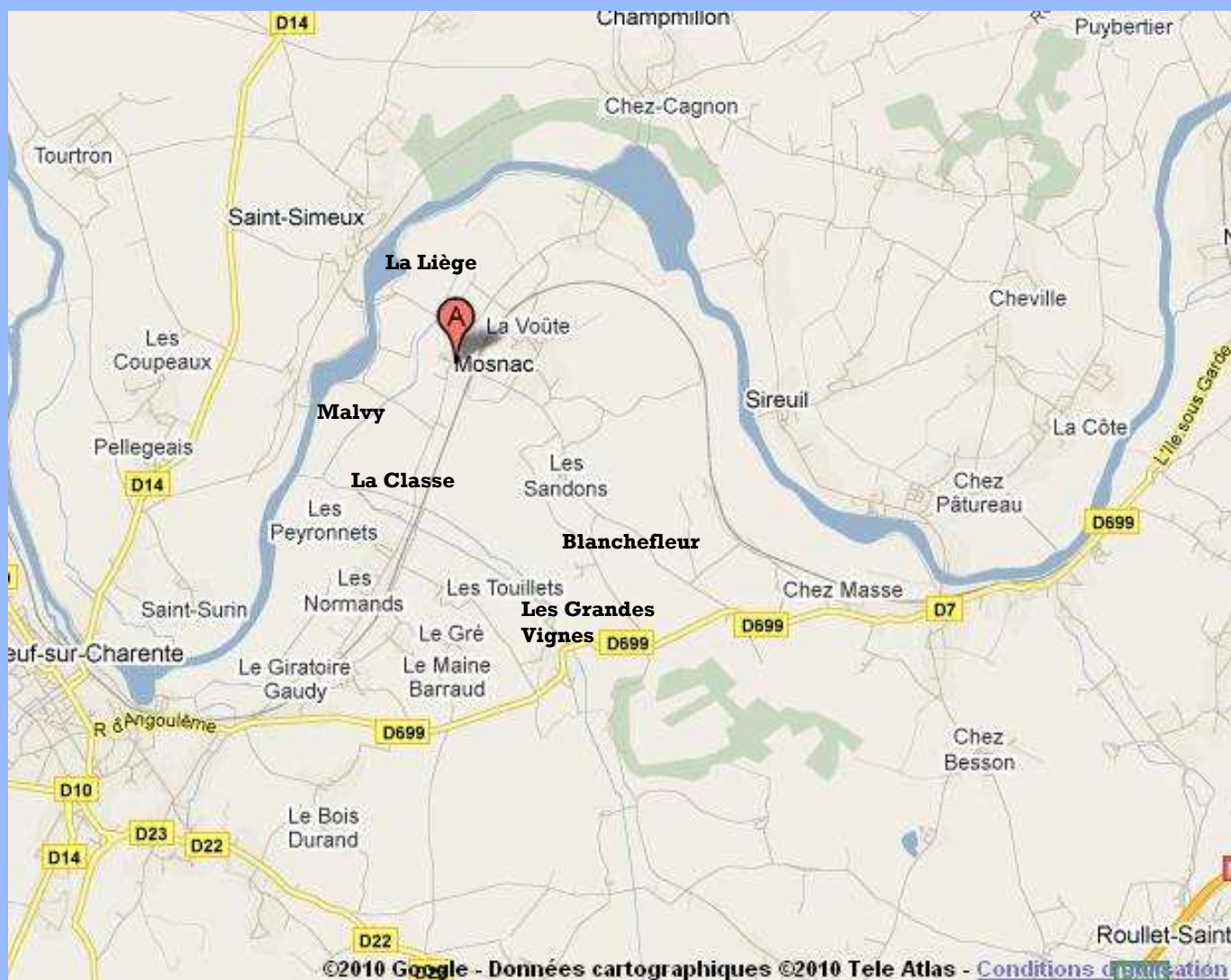
<b>Cabinet d'infirmières : Mmes Mandon - Martinaud</b> <i>68 Rue A.Briand</i>	<b>05 45 62 54 72</b>
<b>Groupe de soins infirmiers: Mr San Agustin - Mme Boujut-</b> <i>5 Rue Berthe et Jules Noblet</i>	<b>05 45 66 27 37</b>

### Dentistes à Châteauneuf

<b>Dr Gabart - Dr Kohout</b> <i>14 Place des Minimes</i>	<b>05 45 66 22 31</b>
<b>Dr Coquillat</b> <i>1 Rue A.Briand (espace commercial)</i>	<b>05 45 97 02 14</b>
<b>Dr Guilem</b> <i>14 Rue du Temple</i>	<b>05 45 62 54 99</b>

### Ambulances à Châteauneuf

<b>Ambulances de Châteauneuf</b> <i>Rue du Docteur Raoul Audebert</i>	<b>05 45 66 25 25</b>
--	-----------------------



**TOUS LES LIEUX DITS DE MOSNAC ET ALENTOURS**

Directeur de la publication :  
André Bernier  
Comité de rédaction :  
Guy Dewevre Annette Jeannaud  
Dépôt légal Novembre 2011